

<https://eu.circonscription.ac-normandie.fr/?Je-souhaite-partir-en-vacances-avec-mon-enfant-en-dehors-des-periodes>



Je souhaite partir en vacances avec mon enfant en dehors des périodes officielles

- Espace parents - Vademecum -

Date de mise en ligne : mercredi 8 mai 2019

Copyright © Circonscription de Eu - Tous droits réservés

L'école est obligatoire.

Les parents sont tenus de se conformer à l'assiduité scolaire et donc de respecter le calendrier scolaire et les rythmes qui s'imposent à tous. Ce calendrier est connu très tôt et permet à tous de s'organiser.

Si je pars en vacances, en dehors des périodes prévues, cela sera alors considéré comme une absence non justifiée. La direction de l'école sera tenue de signaler cette absence aux services de l'Inspecteur d'Académie.